

DEPARTEMENT DU FINISTERE COMMUNAUTE DE COMMUNES MONTS D'ARREE COMMUNAUTE	EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE Réunion ordinaire du 05 août 2025
---	---

Membres en exercice	Qui ont pris part à la délibération	Date de la convocation	Date d'affichage
31	21 + 4 pouvoirs	24 juillet 2025	25 juillet 2025

N° délibération	Objet
2025-091	Tarifs vente en gros année 2024

Le 05 août 2025 à 18 heures 30 minutes, le conseil communautaire, convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par loi à la salle communautaire à Loqueffret sous la présidence de Jean-François DUMONTEIL, Président.

Étaient présents :

BERRIEN : Hubert LE LANN, Brigitte COURBEZ, Barbara PERRON

BOTMEUR : Eric PRIGENT

BRASPARTS : Jean-Yves BROUSTAL, Philippe ROBERT-DANTEC

BRENNILIS : Marie-Noëlle JAFFRE, Alexis MANAC'H

HUELGOAT : Gérard TOSSER

LA FEUILLEE : Jean-François DUMONTEIL, Annie SALMAS

LOPEREC : Maryvonne LE GUILLOU, Jean-Yves CRENN

LOQUEFFRET : Alain HAMON, Louis-Marie LE GUILLOU

PLOUYE : Grégory LE GUILLOU, Arnaud COZIEN

SAINT-RIVOAL : Mickaël TOULLEC

SCRIGNAC : Georges MORVAN, André PAUL, Jean LE GAC

Pouvoirs : Josiane GUINVARC'H à Philippe ROBERT-DANTEC, Anne ROLLAND à Jean-Yves BROUSTAL, Typhaine BODENEZ à Jean-François DUMONTEIL, Eric GONIDEC à Jean-Yves CRENN

Absents et excusés : Coralie JEZEQUEL, Marc QUEMENER, Jacques THEPAUT, Marie-Brigitte BRETHES, Claude MOREL, Christophe DANIEL

Secrétaire de séance : Mickaël TOULLEC

Rapporteur : Arnaud COZIEN

Monts d'Arrée Communauté a délibéré en novembre 2024 pour les tarifs concernant la vente en gros à compter du 01 janvier 2025, date de prise de la compétence.

La Régie Eau doit délibérer sur des tarifs de vente d'eau en gros car elle doit facturer les consommations de l'exercice 2024. La consommation 2024 n'a pas été facturée pour l'ensemble des ventes en gros sur la totalité de l'année 2024.

Il est proposé de retenir les tarifs pratiqués par les communes en régie sur l'année 2024.

Voici les tarifs de vente en gros 2024 par commune :

Bénéficiaires	Tarifs 2024 €/m3 H.T.
Communauté de communes Pleyben, Châteaulin, Porzay depuis Brasparts	0,40 €
Syndicat des eaux de Kerbalaën depuis Brennilis	0,90 €
SUEZ à Huelgoat depuis La Feuillée	0,95 €
SAUR à Scrignac depuis Berrien	1,00 €

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

- Approuve les tarifs proposés de fournitures d'eau potable en gros sur l'année 2024 tel que présenté dans le tableau ci-dessus
- Autorise le président à établir la facturation de vente en gros de l'année 2024 sur l'année 2025

Pour extrait certifié conforme au registre,

Le Président,

Le secrétaire,

